
**Assemblée générale annuelle du Conseil d'administration,
Mardi le 18 avril 2023, 19 h,
Chalet Notre-Dame-des-Laurentides
55, rue Moïse-Verret**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michel Lambert	Membre
M ^{me} Mélanie Guilmette	Membre
M. Denis Demers	Membre
M ^{me} Sarah Demers	Membre
M ^{me} Marianne Métivier	Membre
M ^{me} Marie-Claude Martel	Membre

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Éric Ralph Mercier	Conseiller municipal, district des Monts, arrondissement de Charlesbourg
M. Frank Tremblay	Assistant de M. Éric Ralph Mercier

3 citoyens sont présents

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sarah Demers ouvre l'assemblée à 19h08 et souhaite la bienvenue aux participant.e.s.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
3. Élections	19 h 10
• Nomination du président d'élection	
• Informations relatives au déroulement des élections	
• Appel de candidatures	
• Présentation des candidates et des candidats	
• Ouverture du scrutin	
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 19 avril 2022	19 h 40
• Affaires découlant du procès-verbal	
5. Rapport annuel et états financiers 2022	19 h 50
• Présentation du rapport annuel	
• Présentation des états financiers	
• Période de questions et commentaires du public	
• Ratification du rapport annuel et des états financiers	
6. Période d'information du conseiller municipal	20 h 15
7. Période de questions et commentaires du public	20 h 30
8. Divers	20 h 45
9. Levée de l'assemblée	21 h 00

M^{me} Sarah Demers demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

M^{me} Sarah Demers suggère d'ajouter le point «Réunion suivant l'AGA et élection des postes d'officiers» au point *Divers*.

M^{me} Mélanie Guilmette demande l'ajout du sujet «Corrections aux états financiers des années précédentes»

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-01

Sur une proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Jacques Turgeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout susmentionné.

Adoptée à l'unanimité

3. ÉLECTIONS

Nomination d'un président d'élections

M. Ernesto Salvador Cobos a été élu comme président de l'élection lors de l'assemblée de janvier [NDL-23-CA-03].

Informations relatives au déroulement des élections

M. Ernesto Salvador Cobos débute l'animation des élections.

À l'aide d'un support visuel, il présente sommairement la raison d'être d'un Conseil de quartier, sa mission, ses mandats, sa composition et la durée des mandats de ses administrateurs.

Cette année, un total de cinq (5) postes sont à pourvoir au sein du Conseil de quartier Notre-Dame-des-Laurentides :

- deux (2) postes femmes (deux mandats de deux ans)
- trois (3) postes hommes (deux mandats de deux ans, un mandat d'un an)

Trois autres postes cooptés sont également possibles au sein du conseil d'administration.

M^{me} Mélanie Guilmette, M^{me} Marianne Métivier et M. Denis Demers en sont à leur deuxième année de mandat se terminant en mars 2024 inclusivement.

Appel de candidatures, présentation des candidats et scrutin

Deux candidatures féminines ont été reçues et aucune candidature masculine n'a été reçue.

Du côté féminin, M^{me} Sarah Demers et M^{me} Marie-Claude Martel ont déposé leur candidature. À tour de rôle, les candidates se présentent et partagent leurs motivations à s'impliquer au sein du Conseil.

M^{me} Sarah Demers et M^{me} Marie-Claude Martel sont donc élues par acclamation et obtiennent un mandat de deux ans.

Du côté masculin, un appel de candidatures est lancé par M. Ernesto Salvador Cobos. M. Jean-François Verret soumet sa candidature. Après avoir récolté les appuis nécessaires, sa candidature est validée. Après s'être présenté, M. Jean-François Verret est élu pour un mandat de deux ans.

On félicite les trois candidat.e.s pour leur nomination.

Le Conseil compte ainsi six membres administrateur.trice.s sur une possibilité de huit membres élu.e.s. M. Ernesto Salvador Cobos rappelle également la possibilité de coopter d'autres membres au sein du conseil d'administration jusqu'en février 2024 inclusivement.

Le scrutin prend fin.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 19 AVRIL 2022

M^{me} Sarah Demers soumet aux membres le procès-verbal de la dernière AGA et demande s'il y a des modifications à y apporter.

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-03

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M^{me} Marianne Métivier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 19 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

Affaires découlant du procès-verbal

M^{me} Sarah Demers mentionne que l'abaissement des limites de vitesse dans les rues s'est fait de façon progressive et que l'on peut suivre sur la carte interactive de la Ville.

M^{me} Mélanie Guilmette rapporte qu'elle a eu des échanges avec un employé du CIUSSS pour discuter de l'offre de transport en commun dans le quartier et qu'un suivi est toujours en cours. Les membres discutent de leur appréciation du service Flexibus qui a débuté en 2022 dans le quartier.

M^{me} Sarah Demers souligne qu'il y a encore des discussions récentes à propos de déboisement dans le secteur derrière la rue de l'Angelot. Le Conseil a eu une présentation la semaine précédente à propos des agrandissements sur le terrain de la quincaillerie Canac (entrepôt et cour).

Du côté de la problématique à l'intersection des rues de la Rivière Jaune, de la Durance et du boulevard Henri-Bourassa, il y a eu en 2022 l'ajout d'un arrêt. L'ajout de lignes pour le passage des piétons est prévu pour le printemps.

Un système pour inciter les automobilistes à ralentir et à s'immobiliser en présence de piétons a aussi été installé à l'intersection des rues Georges-Muir et Zoé-Blais.

5. RAPPORT ANNUEL ET ETATS FINANCIERS 2022

5.1 Présentation du rapport annuel

M^{me} Sarah Demers présente le contenu du rapport annuel aux membres de l'assemblée et résume les dossiers sur lesquels le Conseil a travaillé :

- la sécurité routière et piétonnière (par exemple, sur la rue Jacques-Bédard devant l'école primaire Le Boisé ou sur l'Avenue de la Rivière-Jaune) ;
- la création d'un stationnement d'appoint au centre communautaire Bon-Pasteur lors d'opérations déneigement ;
- la vigie quant aux projets immobiliers et aux espaces verts (par exemple, dans le secteur du Canac, dans le prolongement de la rue Bigorre, ou par rapport à la coupe d'arbres au parc NDL) ;
- les démarches pour l'établissement d'une piscine intérieure dans le quartier (notamment une rencontre avec le député provincial Sylvain Lévesque) ;

- l'appui au commerce local Jardins Vivaces Charlesbourg;
- les trois demandes d'opinion adressées au Conseil de quartier (voir rapport annuel);
- la participation du Conseil à la Fête de quartier de NDL ;
- la protection de l'eau du lac Clément ;
- la promotion du Conseil de quartier pour attirer de la relève dans son administration.

5.2 Présentation des états financiers

M^{me} Mélanie Guilmette fait lecture de la conclusion des états financiers du rapport. Elle indique que le bilan du Conseil en janvier 2022 était de 619,44\$ et de 254,72\$ en décembre 2022, avec un budget de fonctionnement de 1620,12\$.

5.3 Période de questions et commentaires du public

Il n'y a pas d'intervention.

5.4 Ratification du rapport annuel et des états financiers

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-04

Sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Jacques Turgeon, il est résolu d'adopter le rapport annuel 2022 du CQNDL.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-05

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette appuyée par M^{me} Marie-Claude Martel, il est résolu d'adopter les états financiers du CQNDL 2022.

Adoptée à l'unanimité

Corrections aux états financiers des années précédentes

M^{me} Mélanie Guilmette a relevé des erreurs dans les états financiers des années précédentes. Pour 2020, il devrait y avoir un ajout +195,20\$ à cette ligne :

Excédent des produits par rapport aux charges	195,20	57,13
---	--------	-------

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-05

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'adopter les correctifs pour les états financiers du CQNDL 2020.

Adoptée à l'unanimité

Pour 2021, à la page **Bilan**, on devait lire ceci aux lignes :

Encaisse	849,49 (2021) 674,29 (2020)
Actif net	849,49 (2021) 674,29 (2020)
Total du passif et de l'actif net	849,49 (2021) 674,29 (2020)

À la page **État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé le 31 décembre 2021**, on devait lire ceci aux lignes :

Actif net non affecté au début de l'exercice	849,49 (2021) 674,29 (2020)
--	-----------------------------

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-06

Sur proposition de M^{me} Mélanie Guilmette appuyée par M^{me} Sarah Demers, il est résolu d'adopter les correctifs pour les états financiers du CQNDL 2021.

Adoptée à l'unanimité

6. PÉRIODE D'INTERVENTION PAR LE CONSEILLER MUNICIPAL

Le conseiller municipal étant absent, il n'y a pas d'intervention.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES AVEC LES CITOYENS

Il n'y a pas d'intervention.

8. DIVERS

Réunion suivant l'AGA et élection des postes d'officiers

M^{me} Sarah Demers sonde les membres du Conseil pour savoir s'ils sont disponibles pour tenir une courte assemblée après l'AGA. Les membres élu.e.s au conseil d'administration acceptent de tenir cette 4e assemblée régulière pour procéder aux nominations aux quatre postes de dirigeant.es:

président.e,
vice-président.e,
secrétaire,
trésorier.ère.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION NDL-23-AGA-07

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Sarah Demers, appuyée par M. Jean-François Verret, il est résolu de lever l'assemblée. Il est 20h40.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M^{me} Sarah Demers et M. Denis Demers.

SIGNÉ

M^{me} Sarah Demers, présidente

SIGNÉ

M. Denis Demers, secrétaire